



Fin août : je renvoie mon bulletin d'adhésion au SNUipp.

Mercredi 4 septembre : je participe à l'action pour dénoncer les conditions de la rentrée.

Mardi 10 septembre : je participe à la grève unitaire et aux manifs sur les retraites.

En septembre : je participe aux assemblées générales consacrées aux rythmes scolaires et à la riposte.

En octobre : je participe aux assises varoises des rythmes scolaires.

Dispensé de timbrage

TOULON CTC

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le
27 juillet 2013

L'édito

Un bulletin pour les adhérent-es

Ce journal est exclusivement adressé aux adhérents du syndicat, il n'est pas envoyé dans les écoles. C'est l'occasion pour les militants du SNUipp-FSU du Var de faire le point sur l'année écoulée et sur les perspectives de la rentrée 2013/2014.

Entre les annonces et les textes du gouvernement proposés en 2013, notre organisation a écouté la profession et permis la réflexion mais aussi l'action ; à tous les niveaux (média, associations de parents et d'éducation populaire, institutions) le SNUipp a porté votre parole. Malgré un certain nombre d'acquis (jour de carence, personnels précaires, aides à la direction, ouvertures de classes, le « plus de maîtres... », formation), nous savons bien que le compte n'y est pas.

L'année prochaine sera déterminante (retraites, rythmes,...) et nécessitera l'implication de l'ensemble de la profession. Chaque syndiqué-e du SNUipp-FSU aura sa part de responsabilité : participer à la réflexion, syndiquer ses amis, fréquenter les réunions d'information et de sections locales, bref faire vivre et développer votre outil pour l'avenir de l'École.

**Le bureau départemental
du SNUipp-FSU du Var**

**Renvoyez le bulletin d'adhésion au SNUipp-FSU dès la rentrée,
même si vous souhaitez payez plus tard, il suffit de l'indiquer.**

Sommaire.....

Page 1 Édito.
Page 2 Action.
Page 3 Vie syndicale.
Page 4 CAPD.
Page 7 Commission réforme, comité médical.
Page 8 Ristt, stages SNUipp.

Directrice de publication : Maude FAVENNEC
Mensuel : n° 251
Prix au numéro : 0,76 E
N° de commission paritaire : 0 515 S 07337
Imprimé par Marim Imprimerie Toulon

Section départementale du SNUipp
Immeuble Le Rond Point
Av. Curie 83160 LA VALETTE
Tél: 04.94.20.87.33 Fax: 04.94.20.87.34
E-mail : snu83@snuipp.fr



Se faire entendre dès la rentrée

Le SNUipp-FSU prépare d'ores et déjà la mobilisation autour des retraites et des rythmes scolaires.

Les organisations syndicales CGT, CGT-FO, FSU, Solidaires se sont réunies en juillet sur les questions des retraites, de l'emploi, des salaires, de l'avenir des services publics.

Après la Conférence sociale et les concertations de l'été, le Gouvernement attend le mois de septembre pour donner les grandes mesures qu'il compte prendre.

Ses premières déclarations inquiètent les salariés, les retraités et les demandeurs d'emploi d'autant que le calendrier imposé est très resserré.

Les organisations syndicales ont déjà largement fait part de leur analyse sur le rapport Moreau et des mesures qu'elles ne sauraient accepter : tout allongement de la durée de cotisation, l'opposition public/privé, la sous-indexation des pensions et des salaires portés aux comptes.

Pérenniser le système solidaire de retraite par répartition nécessite de réparer les injustices dues aux précédentes réformes. Il faut sortir des logiques qui ont diminué le niveau des pensions et créé des inégalités notamment entre les femmes et les hommes.

L'allongement de la durée de cotisation, déjà engagé, fixe des conditions inaccessibles aux plus jeunes dont la durée d'étude, de formation, de recherche d'emploi est allongée par rapport aux générations antérieures.

Le financement des retraites nécessite de construire des alternatives par l'apport de ressources nouvelles, tout particulièrement en améliorant le pouvoir d'achat des salariés et en créant des emplois. Il est urgent d'augmenter l'ensemble des salaires, du privé comme du public, ce qui impose d'en finir avec le gel du point d'indice et de revaloriser réellement le SMIC.

Il est nécessaire de redonner confiance aux salariés, particulièrement aux jeunes générations dans le système de retraite solidaire.

Pour changer de cap et faire face à la situation, il faut rompre avec les politiques d'austérité.

Les organisations syndicales CGT, CGT-FO, FSU, Solidaires appellent à une journée nationale d'action interprofessionnelle avec grèves et manifestations le 10 septembre 2013 pour ne pas laisser les propositions du MEDEF faire la loi et pour imposer d'autres choix au gouvernement.

Mercredi 4 septembre :
action pour dénoncer les conditions de la rentrée avec une mise en place des rythmes scolaires sans concertation et des moyens insuffisants (effectifs surchargés, RASED délaissé, direction asphyxiée, remplacements non assurés, etc).

Mardi 10 septembre :
grève unitaire sur les retraites.

En septembre :
des assemblées générales partout dans le département consacrées aux rythmes scolaires et à la riposte nécessaire, localement, départementalement et nationalement.

En octobre :
des assises varoises des rythmes scolaires où l'on entendra enfin la voix des enseignants.

Fin juin devant la Préfecture à Toulon



Congrès du SNUipp-FSU

Un rendez-vous important de la vie de notre syndicat.

Une année de congrès est toujours un moment important et nécessite une préparation rigoureuse. En amont du congrès départemental, le SNUipp a organisé 12 assemblées générales en plusieurs points du Var afin de permettre à chaque adhérent de s'exprimer sur l'actualité syndicale et sociale et de faire des propositions sur les mandats que doit porter le syndicat sur plusieurs thèmes : le métier et la formation, la carrière et l'avenir du syndicalisme. Un texte initial avait été envoyé aux adhérents à cet effet.

Dans un second temps, lors du congrès départemental qui s'est tenu à Carnoules, toutes ces propositions issues du travail en AG ont été étudiées, réécrites, reformulées collectivement afin de synthétiser les propos de chacun dans une formulation finale : les amendements varois.

Les congressistes ont alors mandatés 5 délégués pour aller porter ces propositions lors du congrès national de St Malo, en juin. Nombreux sont les amendements varois qui ont été retenus, ce qui montre que, dans notre syndicat, chacun peut apporter sa pierre à l'édifice et participer à la construction de revendications solides pour l'école et pour la profession. Un texte final issu de ce congrès parviendra à chaque adhérent par voie postale.

A l'occasion de ce 20ème anniversaire, il était plus que jamais nécessaire de réfléchir collectivement sur les orientations que doit prendre le syndicat. En 1993, à la création du SNUipp, le contexte économique, social et politique n'était pas le même, c'est certain. Mais ces 20 ans nous ont montré que par la mobilisation autour de valeurs communes, nous avons toujours obtenu des avancées significatives pour l'école et la profession. Les délégués varois ont tenu à réaffirmer cette nécessité de garder le cap et de rester plus que jamais un syndicat de lutte et de proposition.

Plus tôt dans l'année, le SNUipp a également fait progresser ces mandats lors du congrès de la FSU : fin décembre au niveau départemental, et en début d'année au niveau national.

Avec ces mandats fraîchement réactualisés, le SNUipp Var se sent prêt à entrer dans les batailles dès la rentrée afin de préserver ce qui nous semble essentiel au niveau des retraites et des rythmes scolaires par exemple. Nous comptons sur vous pour être à nos côtés, dès les AG de rentrée, toujours plus nombreux et plus déterminés !

Si vous n'avez pas pu vous joindre aux AG ou au congrès, n'hésitez pas à le faire dans 3 ans, lors du prochain congrès : baser nos revendications sur le point de vue des adhérent-es, c'est le type de syndicalisme que nous recherchons.

A bientôt lors des AG et des RISTT !



Le SNUipp-FSU : encore et toujours un syndicat de terrain

Se refusant de militer uniquement par internet ou par la presse, le SNUipp-FSU fait le choix chaque année d'aller à la rencontre des collègues. Outre les stages syndicaux, les RISTT, les AG et les permanences, le SNUipp-FSU va rencontrer les collègues, une fois par semaine, lors de tournées d'écoles. C'est l'occasion de faire passer des informations, d'en prendre, d'échanger et de débattre sur des sujets d'actualité.

Pour ces visites d'écoles, les militant-es du syndicat peuvent être accompagnés par des adhérent-es du secteur. Faites vous connaître.

Si vous souhaitez que votre syndicat passe dans votre école contactez-nous.

Se re-syndiquer au SNUipp

Un acte important dès la rentrée !

L'année scolaire 2013/2014 s'annonce riche en revendications et en mobilisations. Le SNUipp-FSU va être dans l'action dès la rentrée afin d'améliorer les conditions de travail des enseignants et favoriser la réussite de TOUS les élèves. Les chantiers vont être fort nombreux : retraites, salaires, rythmes scolaires, RASED, carte scolaire, enseignements spécialisés, TRB, formation, direction d'école, ... Et n'oublions pas les multiples défenses individuelles de collègues.

Il est donc essentiel de conserver un SNUipp-FSU fort et de le renforcer !

Le SNUipp-FSU est le seul syndicat qui instaure quotidiennement un rapport de force efficace face à notre hiérarchie. Et ce contre poids dépend du nombre d'adhérents. Un syndicat renforcé, une profession mieux défendue passent obligatoirement par des enseignants solidaires et massivement syndiqués.

Le nombre d'heures de décharge permettant le bon fonctionnement d'une section départementale dépend du nombre de syndiqués dans le département. Plus de syndiqués au SNUipp-FSU Var permet donc à la section varoise d'avoir plus de moyens pour mener à bien toute son activité syndicale (permanences, accompagner les personnels convoqués, aide aux démarches, réunions diverses, etc).

De plus, militer a un coût (informer, organiser l'action...) et le SNUipp-FSU ne vit qu'à travers l'argent que lui rapportent ses adhérents. Chaque adhésion peut être payée en plusieurs fois et 66% sont remboursés en crédit d'impôt. Il est possible de payer en plusieurs fois : il suffit d'indiquer au dos des chèques, par exemple, à quelle date il faut les encaisser, tout en renvoyant le bulletin d'adhésion dès septembre.

Par conséquent, se syndiquer au SNUipp-FSU est aujourd'hui essentiel afin que l'Ecole devienne enfin une priorité gouvernementale et que tous ses personnels soient respectés ! **Dès septembre resyndiquez-vous et faites adhérer autour de vous. Le SNUipp-FSU est l'affaire de tous.**

Notre force c'est le nombre !



Mouvement 2013 : suites

133 collègues toujours sans poste après les affectations du 2 juillet.

La CAPD s'est réunie le mardi 2 juillet en présence de 11 élu-es du SNUipp-FSU et de 5 élus du Se-Unsa. Après lecture des déclarations liminaires (lire ci-dessous pour le SNUipp-FSU), les points suivants ont été étudiés.

MOUVEMENT COMPLEMENTAIRE

L'appel particulier pour les postes restés vacants suite à la première phase du Mouvement a été étudié lors d'un groupe de travail spécifique. 18 cas particuliers de collègues ayant écrits au DASEN ont été étudiés.

La suite du Mouvement donne lieu à une étude en groupe de travail le 2 juillet après midi.

INEAT (demande pour entrer dans le Var)

- 80 demandes d'ineat pour rapprochement de conjoint : 1 ineat
- 68 demandes d'ineat pour convenances personnelles : aucun ineat
- 10 demandes d'ineat pour situations médicales ou sociales : 1 ineat

Par ailleurs, 6 échanges ont été possibles entre le Var et les Alpes Maritimes.

QUESTIONS DIVERSES

Titularisation des PE stagiaires

3 stagiaires varois ne seront pas titularisés : un licenciement, un renouvellement, une prolongation de scolarité.

Le SNUipp-FSU a vivement dénoncé les méthodes du rectorat en direction de ces collègues, convoqué-es à Nice la veille pour le lendemain et toujours sans notification écrite 20 jours après leurs rendez-vous.

Délai de convocation des comités médicaux

Le SNUipp-FSU a dénoncé les délais démesurément longs entraînant parfois des situations difficiles financièrement pour les collègues concernés. Le DASEN a répondu que les collègues en difficultés financières relevant de cette situation pouvaient se signaler auprès de lui de façon à éviter ce genre de problème.

Méthode d'affectation des TRS

Le SNUipp-FSU est intervenu pour que soient clarifiées les conditions d'affectations des Titulaires de secteur au sein des circonscriptions. Le DASEN a précisé que le nombre de temps partiels n'avait pas augmenté cette année, confiant aux IEN la responsabilité de définir la continuité pédagogique d'une année sur l'autre, donnant priorité aux TS nommés à titre définitif, puis respectant le barème Mouvement et la date de naissance en cas d'égalité parfaite.

Pour le SNUipp-FSU, la continuité débute à partir de 75% du poste identique à de celui de l'année précédente, soulignant par ailleurs que la discrimination par l'âge était condamnée par la HALDE.

Formations nationales

7 collègues varois ont demandé de telles formations, 3 ont été accordées par le DASEN (4 avis défavorables des IEN pour les autres personnels), 2 ont été retenues au plan national :

- Arrigoni Jean Marie : formation autisme et troubles.
- Castellaro Christelle : formation à la langue des signes.

Le 3ème départ accordé ne sera pas utilisé car la collègue part suivre une autre formation. Le SNUipp-FSU a demandé que les moyens prévus soient utilisés au bénéfice d'un autre collègue. Réponse négative du DASEN, le ministère ayant clôturé le dispositif.

Rattrapage RAFP année 2008-2012

L'année 2009 est en cours de traitement.

PE Stagiaire 2013/2014 : attestation d'embauche et invitation écrite pour les journées de pré rentrée

Questionné par le SNUipp-FSU, le DASEN a répondu que les attestations étaient faites au fur et à mesure des réceptions des demandes.

Conséquence de l'augmentation annoncée du nombre de passages à la hors classe

Le DASEN a répondu au SNUipp-FSU que ce point serait traité à la rentrée, aucune information précise n'étant encore parvenue du ministère.

Utilisation des moyens CAPA-SH non utilisés

Sur les 2 moyens non pourvus, un sera utilisé pour un autre candidat au CAPA-SH, l'autre étant remis dans « le pot commun » des moyens départementaux.

Stage remise à niveau

Le SNUipp-FSU a demandé à nouveau un bilan chiffré du dispositif (nombre d'élèves et d'enseignants concernés et budget alloué), rappelant son opposition à ce genre de stages et soulignant que le traitement de la difficulté scolaire doit être traité durant le temps scolaire.

Remplacement

Le DASEN a répondu favorablement à la demande d'un groupe de travail examinant de façon précise la situation du remplacement dans le Var (et non plus à partir des indicateurs ministériels qui comptent les jours de vacances comme étant remplacés, par exemple...). Un bilan sera fait à la demi journée près, circonscription par circonscription. Ce groupe de travail se réunira début septembre.

Répartitions des nouveaux emplois aidés entre le 1er et 2d degré

Le SNUipp-FSU demande que le contingent initialement prévu pour le 2nd degré soit affecté sur l'aide administrative dans les écoles qui n'ont pas été dotées.

Le DASEN a annoncé qu'il n'y aurait pas de nouvelles dotations AED sur mission AVS et que l'enveloppe budgétaire 1er degré serait maintenue : les contrats qui arrivent à terme seront remplacés.

Après la Conférence sociale où le Premier ministre a déclaré que « le service public est un élément fort de la solidarité mais aussi du développement économique durable », les éléments de traduction de cet engagement sont attendus rapidement.

Les orientations données lors du Conseil commun de la Fonction publique le 27 juin dernier ont une portée politique importante et doivent désormais se traduire par des choix en matière de finances et d'emplois publics statutaires plus audacieux et plus favorables que ceux engagés ou annoncés, notamment sur les mesures catégorielles et leur 1 euro par jour... Il faut rompre avec la stigmatisation de la dépense publique et chercher de nouvelles recettes budgétaires. Les agents restent en attente de réels changements par rapport aux politiques précédentes afin que soient améliorés leurs missions et conditions de travail, leur pouvoir d'achat, leurs retraites... Autant d'éléments qui permettent de reconnaître l'engagement des personnels et auxquels, ils mesurent aussi les intentions du gouvernement.

Concernant les travaux de cette CAPD, nous souhaitons qu'un maximum d'affectations puissent être prononcées. Nous rappelons ici que le dispositif de formation initiale actuel continue de compromettre les chances de réussite des mutations des personnels titulaires. Sans parler des Titulaires de secteur pour lesquels tout a été décalé en raison de l'implantation sur des 1/3 de service des admissibles au CRPE 2014.

Par ailleurs, nous vous demandons d'étudier les situations les plus délicates et les plus urgentes de nos collègues demandant un ineat pour le Var.

**Débattre,
Construire,
Agir !**

**Syndiquez-vous
au SNUipp-FSU !**

Les 133 personnels sans poste, dans l'ordre du barème

BARTHE BEATRICE	23,408	HERMELIN VALERIE	5,833	DE RIDDER RONALD	2,833
SABATIER SOPHIE	13,216	JEUSSET EMILIE	5,833	ISOARDI AURELIE	2,833
MILANO CECILE	12,333	SCHMITT KHADIJA	5,602	TELLIEZ-M.ESTELLE	2,333
RIQUELME EVE	10,691	TOSELLO RICHARD	5,380	CAUVIN CAROLE	1,833
BREMAUD KARINE	8,833	ROGERI CHARLOTTE	5,333	MALET LYDIE	1,833
MAZZI STEPHANIE	8,833	DELL'OLIO CECILE	5,333	VIAL AURELIE	1,333
BRUNO JULIEN	8,833	GARNIER SYLVIE	5,333	RAFFARIN SOPHIE	1,333
GATEL VALERIE	8,333	PATISSOU VIRGINIE	5,333	GIRGENTI AMELIE	1,333
DATIN SONIA	8,333	BRUNET AURELIE	5,333	FIGARI CLAIRE	1,333
TAILLARD EMELINE	8,333	CARQUILLAT MARJORIE	5,333	BURGOT CLAIRE	1,333
MELAIN ELODIE	8,333	MARASTONI AURIANE	5,333	JULLIEN MANON	1,333
ZORO MARIE LOUISE	8,333	VERDIER AMELIE	5,333	NADAN-MIHIC MORGANE	1,333
RAPHAEL DURBEC MICKAEL	7,908	DELAUNAY STEPHANIE	5,333	SMADJA KAREN-ASTRID	0,833
RITTER AMANDINE	7,833	MAESTRI CELINE	5,333	MARLIN SANDRINE	0,833
BOYER LUCILE	7,833	CATTIN DELPHINE	5,333	FENOUIL EMMANUEL	0,333
CHAUVET AURELIE	7,833	MONET JULIE	5,333	BALET LISE	0,333
ABERT NAIS	7,833	RIMBAUD JULIE	5,333	CORFDIR FLORIE	0,333
LA SELVA LAETITIA	7,833	STRUB SONIA	5,333	BERNARD ANAIS	0,333
SORENSEN SOLENE	7,833	NAZE JUSTINE	5,333	BIAU MARIE LAURE	0,333
GILARDO PATRICIA	7,688	ANTONINI AURELIE	5,330	GONCALVEZ VALERIE	0,333
GONTIER REBECCA	7,482	CHAPON ANAIS	4,833	DIR NAIDE	0,333
ACCART TATIANA	7,333	BARRA LAURENCE	4,833	BENZAKEN-N.CAROLINE	0,333
PHILIBERT ANNE	7,333	HENRIOT AGATHE	4,833	MERLINI MARIANNE	0,333
POIGNOT AURORE	7,333	CHEREAU MURIEL	4,833	CLEMENT ELODIE	0,333
COURTIERE JULIE	7,333	LORO CELINE	4,627	CLAVIER MARINE	0,333
SCHIBANO STEPHANIE	7,333	JEAN JULIETTE	4,333	MANFREDINI EMMANUELLE	0,333
ALBERTEAU NADIA	7,000	DELLA ROSSA CYNTHIA	4,333	CHEVALLET AURORE	0,333
KBAIER AUDREY	6,929	GORCE GAELLE	4,333	BARDY JULIE	0,333
PERONNEAUD AURELIE	6,916	SONIER SANDRINE	4,333	FILLON MAGALI	0,333
LIVERNET ANNE LUCIE	6,833	ARNAUBEC EMILIE	4,333	VINCIGUERRA EMILIE	0,333
BARBOUX CECILE	6,833	DUQUESNOY VIRGINIE	4,333	ARNAUD AURELIE	0,333
CASTELBOU ANNE	6,833	BRIDONNEAU JULIE	4,333	CHENIGUER KAMELIA	0,333
SAINT-LEGER JULIE	6,833	MOSCARDINI LAETITIA	4,333	BEN SAID AHLEM	0,333
ROUVIER FLORENCE	6,833	SOUSSI EMILIE	4,333		
GUIDEVAY CELINE	6,780	TOURNAIRE ELODIE	4,333		
GUENEBAUD MURIELLE	6,713	CHAMARD JULIE	4,333		
DI GALLO MARIE PIERRE	6,666	SEGALAN ALICIA	4,333		
LEPRINI-PETITJEAN FANY	6,333	SOYER JEROME	3,941		
FERRY MARTINE	6,333	BADACH STELLA	3,841		
DE LIBERO LAETITIA	6,333	BOUSSOU MARTINE	3,833		
BOBEY CELINE	6,333	RIOU GABRIELLE	3,833		
CASANOVA JULIETTE	6,333	LAMARQUE MORGANE	3,333		
GENSOLLEN ERIKA	6,333	MACRI LAURA	3,333		
FERNANDEZ AURELIE	6,333	DIPERI AMELIE	3,333		
KERROUMI ZAHIA	6,333	MARTEL LYDIA	3,333		
BERNOLLIN CHRISTELLE	6,333	VIALLE JULIE	3,333		
PORCHER PASCALE	6,333	CHARPENTIER PIERRE M.	3,333		
DUSSEAU CATHERINE	5,833	BEGUIN HELENE	3,333		
MARTINET IDA	5,833	FEIBEL ANAIS	3,330		
PETILLON AUDREY	5,833	CANOVA ANNABEL	2,833		



Appel candidatures directions vacantes

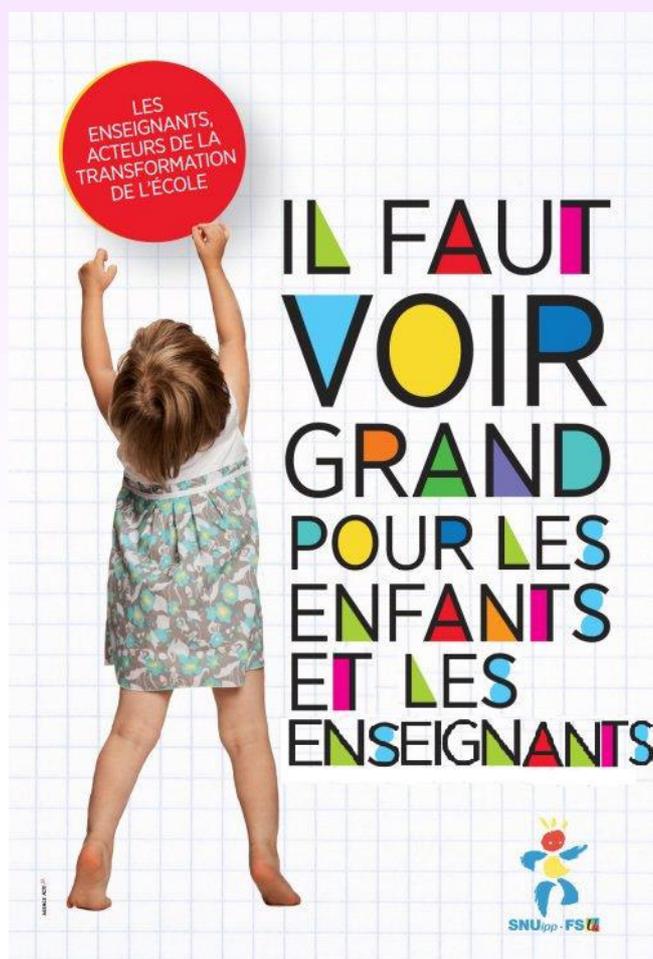
ABELSADOR SOPHIE	18,333	TP	IME	SILLANS	
BENAVENT ANNE	22,077	TD	ELE	RODEILHAC	TOULON
BOYER J FRANCOIS	17,330	TD	ELE	BOUQUIER	CALLIAN
COURTIOL FLORENCE	22,121	TP	ELE	AUMERAN	PLAN DE LA TOUR
HERMET YANNE	5,830	TP	ELE	SILLANS	
KEMPF M CHRISTINE	16,238	TP	ELE	PAGNOL	DRAGUIGNAN
QUENEUILLE M CLAUDE	26,116	TP	ELE	CHAR	FREJUS
SAGE SYLVIE	22,603	TP	ELE	BROSSOLETTE	DRAGUIGNAN
TINARD SYLTIA	14,333	TD	ELE	DUFRESNE	CABASSE
TRUCY ELISE	5,333	TP	ELE	CLAVIERS	

Appel candidatures spécifiques vacants

BOURDIN CECILE	22,619	C.P.EPS	IEN	HYERES
BURG CAROLE	7,333	ADJ.	I.M.E.	SILLANS
CHARLES CLAUDINE	21,059	CLIS 1	E.E.PU	CHAR
COMBE D. MORGANE	2,333	CLIS 1	E.E.PU	BRIAND
DUCAUD EMILIE	11,246	RGA E	E.E.PU	MALRAUX
FARGES ERIC	25,119	CLIS 1	E.E.PU	MICHEL
FUENTES JOHANNE	0,833	PSY.	E.E.PU	TOURVES
KA FLORENCE	14,333	PSY.	E.E.PU	GRANDS PRES
LAURE SYLVIE	21,603	C.P.ADJ.	IA	DU VAR
LEONARDO EMILIE	2,333	ECEL IT	E.E.PU	EUCALYPTUS
LIBERT VALERIE	16,333	C.P.ADJ.	IEN	TOULON 2
MARGUERIE LILIANE	26,156	CLIS 1	E.E.PU	RIALET
MASSON KARINE	10,916	ADJ.APP	E.M.PU	SERINETTE
MOUTON VALERIE	8,833	CLIS 1	E.E.PU	LA PEYROUA
PINSON MURIELLE	25,033	mission	IA	DU VAR
THIS EMMANUELLE	14,333	C.P.Musiq	IEN	LA SEYNE

Groupe de travail du 2 juillet

ANDRE ADRIEN	TRB	EPU	RIANS
ANGHELUTA SMARANDA	TS	LE	MUY
ARMAND JULIE	ECMA	EMPU	VINON SUR VERDON
AULLEN REJANE	TS	TOULON	3
BARLATIER ANDRE	DE	EMPU	VINON S VERDON
BARTOLOMEI JACQUES	TS	LA	SEYNE
BECCARIA FANNY	ECEL	EPU	GINASSERVIS
BILLE JEREMY	TRB	EPU	COUSTEAU TOULON
BOUCHARD JULIE	BED	RGA	EPU
CACCIAPALLE PRISCILLA	TRB	EPU	RENAN TOULON
CANTEGRIT LEILA	ECMA	EPU	JEAN TAESCA ST JULIEN
CAVALLO MARIE	TRB	EPU	JEAN JAURES ST MAXIMIN
CHABERT LAURA	TRB	EPU	LA ROSERAIE CAVALAIRE
CHIEUSSE PAULINE	TRB	EPU	DOISNEAU SEILLANS
COQUILLAT EMILIE	DE	EMPU	VERT COTEAU TOULON
COUMONT CHARLOTTE	TRB	EPU	PAUL ARENE TAVERNES
CRUSOE ALINE	TS	BRIGNOLES	
DE BERNARDO LUC	ECEL	EPU	FORT ROUGE TOULON
DENON SABRINA	TS	LA	SEYNE
DESCHAMPS SANDRINE	TS	TOULON	3
DESJARDINS ANGELIQUE	ECEL	EPU	ANATOLE France
DEVITTORI MARION	TRB	EPU	TAESCA ST JULIEN
DRIARD SERGENT ARNAUD	TRB	EPU	MALASPINA COGOLIN
DUGAS FLORENCE	TS	ST	PAUL
DURET HELENE	ECEL	EPU	PONT DE SUVE
DURET VALERIE	ENS	APPLI	MAT EMPU
ELDIN HELENE	ECEL	EPU	GUYNEMER HYERES
ESTIENNE MELANIE	TS	SANARY	
EXPERT RENAUD	ECSP	OPTION	D IMPRO SILLANS
EXSCOFFON MARION	TRB	EPU	PAUL ARENE DRAGUIGNAN
FELIX ANNE	ECEL	EPU	TROIS QUARTIERS TOULON
FEREZ MAGALI	TS	HYERES	
FLAHAUT MURIELLE	CLIS	OPTION	D EPU
FOLCHER JULIE	TRB	EPU	LA FLORANE TOULON
FORLINI CLAIRE	ISES	OPTION	F SEGPA
FOURRE LAURENCE	TS	LA	SEYNE
GEORGES BERNADETTE	ECEL	EPU	RENAN TOULON
GLAVIANO LAURENT	ECEL	EPU	LEO LAGRANGE LA SEYNE
GRASSONE NICOLAS	ECSP	OPTION	D IMPRO SILLANS
GUEGAN MARIE PIERRE	DE10	CL	EPU
HADDADI NAIMA	TRB	EPU	ST TROPEZ
HARLE SABRINA	DCOM	ECSP	OPTION
HYVRON CLAIRE	ECEL	EPU	L EAU VIVE
KIRIKAS HELENE	DETS	IRF	POMPONIANA HYERES
LABARTHE FABIENNE	TS	ST	MAXIMIN
LACHAL JULIE	BED	RGA	EPU
LAMBLIN ANNE	ECEL	EPU	J MOULIN ST MAXIMIN
LAPINTA VALERIE	TS	DRAGUIGNAN	
LASSARRE FABIENNE	ECEL	EPU	ERNEST RENAN TOULON
LEBON SOPHIE 50%	TS	SIX	FOURS
LEMOING VIRGINIE	ECEL	EPU	PAGNOL LA VALETTE
LEROY CAMILLE	TS	LE	MUY
LHOMME CAMILLE	ECEL	EPU	JEAN DE FLORETTE PLAN D AUPS
LONG ANNA	ECSP	OPTION	D IME
LOPEZ SEGOLENE	TS	HYERES	
MARTINET ANTOINE	CPC	TOULON	ASH
MASSE JULIE	ECMA	EMPU	LE BRUSC SIX FOURS
MATTEI ELODIE	ULIS	OPTION	D COLLEGE RIVIERE HYERES
MEURET ANNE	ECSP	OPTION	C POMPONIANA HYERES
MICHELENA LAURE	ECMA	EMPU	LES JARDINS D ORIENT HYERES
MORESCHI SEVERINE	CLIS	OPTION	D EPU
OLLIVIER VALERIE	ISES	OPTION	F SEGPA
PARODI NOLWEEN	ECEL	EPU	LES MIGRANIERS GRIMAUD
PASCAL VIRGINIE	ECEL	EPU	SILLANS LA CASCADE
PIEL VANESSA	ECEL	EPU	LEOPOLD CARPE RIAN
PLEBANI CRISTELE	ECMA	EMPU	VINON SUR VERDON
PUJOL SOPHIE	TRB	EPU	GINASSERVIS
RAYMONDO PASCAL	BED	ENS	REF
RIOU GABRIELLE	TRB	EPU	CAMPS LA SOURCE
RIOUALEN MICKAEL	DE	EPU	LE BRUSQUET TOULON
ROSENTRAUB MAGALI	DE	EPU	ANATOLE France
ROUMESTAN SABINE	TS	HYERES	
ROVERE MAGALI	ECSP	OPTION	D IME
SALL MARYEME	TS	HYERES	
SALVADORI M CLAIRE	ECSP	OPTION	D IMPRO SILLANS
SANCHEZ AURELIE	DCOM	EPU	VINON
SANSONE AURELIE	TRB	EPU	GRANDS PRES FLASSANS
SEYFRIED AURELIE	TS	ASH	
SZTERN CECILE	TRB	EPU	JEAN MOULIN ST MAXIMIN
TREVISSON HELENE	TS	HYERES	
VILLENEUVE LAURENCE	DIR	IME	JARDINS D ASCLEPIOS



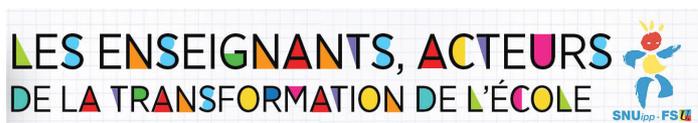
Carrière

Le comité médical

Sa composition, ses fonctions.

Le comité médical comprend 2 médecins généralistes et un médecin spécialiste de l'affection pour laquelle l'avis du comité est demandé. Le comité médical est obligatoirement consulté sur :

- la prolongation des congés de maladie ordinaire au-delà de 6 mois consécutifs,
- l'attribution et le renouvellement des congés de longue maladie (CLM), de grave maladie et de longue durée (CLD),
- la réintégration après 12 mois consécutifs de congé de maladie ordinaire ou à l'issue d'un CLM, d'un congé de grave maladie ou d'un CLD,
- l'aménagement des conditions de travail d'un fonctionnaire après congé de maladie ou disponibilité d'office,
- la mise en disponibilité d'office pour raison de santé et son renouvellement,
- le reclassement d'un fonctionnaire dans un autre emploi à la suite d'une modification de son état physique.



Carrière

La commission de réforme

Sa composition, ses fonctions.

La commission de réforme comprend les membres du comité médical, des représentants de l'administration auprès de laquelle elle est instituée et des représentants du personnel.

Le SNUipp-FSU y détient les 2 sièges concernant les personnels des écoles dans le Var.

La commission de réforme est notamment consultée sur :

- l'imputabilité au service de la maladie ou de l'accident à l'origine d'un congé de maladie ordinaire, d'un CLM ou d'un CLD sauf si l'administration reconnaît d'emblée cette imputabilité,
- la situation du fonctionnaire à la fin de la dernière période d'un CLM ou d'un CLD lorsque le comité médical a présumé le fonctionnaire définitivement inapte lors du dernier renouvellement de son congé,
- la reconnaissance et la détermination du taux de l'invalidité temporaire ouvrant droit au bénéfice de l'allocation d'invalidité temporaire,
- la réalité des infirmités résultant d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle, la preuve de leur imputabilité au service et le taux d'invalidité qu'elles entraînent, en vue de l'attribution de l'allocation temporaire d'invalidité,
- le dernier renouvellement d'une disponibilité d'office pour raison de santé.

Action sociale

Petit tour d'horizon

Département et région, deux échelons d'intervention avec vos élu-es SNUipp-FSU.

L'arrêté du 7 mars 2013 remet en perspective le rôle des personnels dans le choix et l'orientation des politiques sociales ; par exemple l'administration n'a plus voix délibérative. Ce sont les organisations syndicales en fonction de leur représentativité et les représentants de la MGEN qui votent. La FSU siège dans toutes ces instances. Les 3 niveaux se déclinent selon les échelons administratifs suivants :

Dans le département, la CDAS 83 : Commission Départementale de l'Action Sociale. Cette instance met en œuvre sur le département l'action sociale individuelle et collective nationale et académique. Elle établit annuellement le bilan de son action (2 à 3 réunions par an).

A compter de la rentrée 2013, la Commission Départementale Restreinte (CDRAS) mensuelle d'attribution des aides aux personnels en difficulté disparaît et sera remplacée par une commission ad-hoc.

Au niveau académique, la CAAS 06 : Commission Académique de l'Action Sociale

Elle a un rôle de pilotage, de coordination, d'avis, de proposition d'actions, et d'information des personnels.

Au niveau national, la CNAS : Commission Nationale d'Action Sociale (le secrétariat est tenu par le SNUipp). Elle participe à la définition et l'analyse des orientations nationales du MEN pour l'action sociale.

Il existe au niveau régional, la SRIAS Paca : La Section Régionale Interministérielle de l'Action Sociale

Des représentants des personnels des différents ministères y siègent, dont la FSU pour l'Education nationale.

La SRIAS PACA met en œuvre la politique d'action sociale interministérielle au niveau régional. Elle s'adresse spécifiquement aux agents de l'État de PACA, actifs ou retraités, en complément de l'action sociale propre à chaque ministère (cf ci-dessus).

La SRIAS élabore un plan d'actions régionales dans la limite des crédits alloués. Ce plan consiste dans le développement d'actions dans le domaine de la culture, du sport et des loisirs, des propositions de séjours aux enfants et adolescents, des journées destinées aux familles (enfants et conjoints)

D'autres missions sont du ressort de la SRIAS :

- Elle propose au Préfet de région des réservations de berceaux en crèche.
- Elle propose au Préfet de région la réservation de logements sociaux.
- Elle assure la promotion de la restauration collective et de l'alimentation « bio ».
- Elle assure les actions d'information, de formation et de sensibilisation des agents.

N'hésitez à contacter le SNUipp-FSU !

Réunir, débattre, agir !

Avec le SNUipp-FSU, construisons ensemble notre projet syndical.

Réunions d'information syndicale

Voulant permettre à chacun de pouvoir débattre et faire partager son analyse du métier d'enseignant et des luttes syndicales, le SNUipp-FSU organise le maximum de RISTT (réunion d'information syndicale sur le temps de travail) en étant présent au moins une fois dans l'année dans toutes les circonscriptions du département.

Chaque année le SNUipp-FSU du Var organise 2 séries de RISTT, la première en Octobre/ Novembre avec une RISTT par circonscription et la seconde en mars/ avril avec un nombre de RISTT plus restreint mais équilibré sur le département, permettant à chacun de participer aux 2 RISTT de droit, prévues par les textes officiels.

Lors de ces RISTT, il est nécessaire que le maximum de collègues soient présents et notamment les syndiqués pour permettre de prendre des décisions les plus collectives possibles.

Traditionnellement, les syndiqués représentent la moitié des participants aux RISTT. C'est bien évidemment très largement insuffisant. N'hésitez pas à informer le syndicat par mail ou téléphone des raisons pour lesquelles vous participeriez ou pas à l'une de ces réunions.



Formation syndicale

Les stages de formation syndicale ont le même objectif que les réunions : s'informer, débattre et établir des revendications communes. Mais en plus, ils permettent de faire intervenir des chercheurs et ainsi de confronter notre pratique, nos mandats syndicaux avec leurs travaux de recherche.

C'est donc un moment riche pour les participants comme pour le syndicat.

Cette année, le SNUipp-FSU a organisé 4 stages portant sur les rythmes scolaires (sous forme d'une table ronde), sur les inégalités du système scolaire avec Jean Yves Rochex, sur la logique des évaluations avec Jean Claude Emin et enfin un stage « Carrière » pour aider à comprendre toutes les opérations paritaires et les choix de carrière. La fréquentation a été très inégale.

Pour l'année prochaine, vous pouvez d'ores et déjà consulter les stages prévus (tableau ci-dessous). **Dès le début d'année nous vous invitons à vous inscrire à un ou plusieurs stages sachant que vous avez droit à douze jours d'absences par an pour formation syndicale.**

Ces moments de réflexion sont rares dans notre métier ; profitez-en et faites nous également profiter de votre réflexion.

Venez nombreux et ensemble construisons un syndicalisme de masse fort et ambitieux pour l'Ecole, les enseignants et les élèves.



Formation syndicale SNUipp-FSU Var 2013/2014

La marchandisation de l'Ecole	Samy Joshua	La Seyne sur mer	Vendredi 15 Novembre
Comment réussir la scolarisation d'un enfant en situation de handicap ?	Frédéric Grimaud (enseignant en CLIS et chercheur au laboratoire ERGAPE)	Saint Maximin/ Brignoles	Entre le 9 et le 13 Décembre
Conditions de travail : quels sont nos droits ? A quoi sert le CHS-CT ?	Elisabeth Labaye (secrétaire nationale du CHS-CT)	Carnoules	Vendredi 30 Janvier
Quel projet pour notre Ecole ?	Jacques Bernardin (GFEN) Denis Paget (chercheur institut de la FSU)	Toulon	Vendredi 21 Mars
Manager ou servir ? Le travail enseignant	Frédéric Saujat, responsable du laboratoire ERGAPE (à confirmer) ou un membre de son laboratoire de recherche	Draguignan	Mai
Stage « info carrière » Opérations paritaires	Elu-es du personnel du SNUipp-FSU Var	A déterminer	Fin Mars